



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation de pétitions :

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (B. Brunton, R. Lay, S. Anadranistakis et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba envisage d'autres emplacements au moment de l'installation de nouvelles lignes d'énergie électrique de 230 et de 500 kV dans la municipalité rurale d'East St. Paul. (R. Standing, L. Chernetz, G. Chernetz et autres)

M. SCHULER (avec le consentement de l'Assemblée et au nom de M^{me} STEFANSON) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (W. Taillieu, M. Taillieu, R. Hall et autres)

Lecture et dépôt de pétitions :

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (G. Misko, H. Janzen, C. Anderson et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba envisage d'autres emplacements au moment de l'installation de nouvelles lignes d'énergie électrique de 230 et de 500 kV dans la municipalité rurale d'East St. Paul. (D. Oster, M. Grela, J. Bennett et autres)

M. SCHULER (avec le consentement de l'Assemblée et au nom de M^{me} STEFANSON) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (K. Craig, L. Craig, K. Bourke et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage que l'on procède sur-le-champ à la réfection de la route provinciale à grande circulation n° 9 et des routes du corridor d'urbanisation de Selkirk. (M. Houde, P. Houde, C. Kurbis et autres)

M. MARTINDALE, *président du Comité permanent des modifications législatives*, présente le troisième rapport du Comité :

Le Comité s'est réuni :

- le jeudi 14 juin 2001, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif;
- le lundi 18 juin 2001, à 10 heures, dans la salle 254 du palais législatif.

Question à l'étude :

Projet de loi n° 24 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools et modifications corrélatives/The Liquor Control Amendment and Consequential Amendments Act*

Démissions et élections :

Réunion du jeudi 14 juin 2001 :

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M^{me} la *ministre* MIHYCHUK remplace M. MALOWAY;
- M^{me} ALLAN remplace M. RONDEAU;
- M^{me} la *ministre* WOWCHUK remplace M. le *ministre* SALE;
- M^{me} MITCHELSON remplace M. CUMMINGS;
- M. MAGUIRE remplace M. PENNER (Steinbach);
- M. LAURENDEAU remplace M. PITURA;
- M^{me} SMITH (Fort Garry) remplace M. REIMER;
- M. le *ministre* SALE remplace M^{me} la *ministre* MIHYCHUK.

Réunion du lundi 18 juin 2001 :

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. FAURSCHOU remplace M. MAGUIRE;
- M. SANTOS remplace M. DEWAR;
- M. AGLUGUB remplace M^{me} la *ministre* WOWCHUK.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi n° 24 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools et modifications corrélatives/The Liquor Control Amendment and Consequential Amendments Act* :

Dorothy Makinson
Doug Clark
Gary Kowalski
Jim Baker
Leon Ledohowski

particulier
ZAC du centre-ville de Winnipeg
particulier
président-directeur général, Manitoba Hotel Association
président-directeur général, Canad Corp.

Exposé écrit :

Joe Masi

Association of Manitoba Municipalities

Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

N° 24 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools et modifications corrélatives/The Liquor Control Amendment and Consequential Amendments Act*

Le Comité a convenu de faire rapport du projet de loi sans amendement, au moyen d'un vote consigné (6 pour, 3 contre).

Sur la motion de M. MARTINDALE, le rapport du Comité est déposé.

L'Assemblée permet à M. MURRAY, *leader de l'opposition officielle*, de faire une déclaration au sujet du député de Lakeside qui célébrera le 23 juin 2001 son 35^e anniversaire à titre de député de l'Assemblée.

M. le *premier ministre* DOER, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD, ainsi que M. ENNS font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, M. PENNER (Emerson), M^{me} KORZENIOWSKI ainsi que MM. ROCAN, JENNISSIN et PENNER (Steinbach) font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* WOWCHUK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n° 16 — *Loi modifiant la Loi sur la protection des pratiques agricoles/The Farm Practices Protection Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

MM. PENNER (Emerson) et ENNS interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* WOWCHUK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n° 20 — *Loi sur la commercialisation des produits agricoles et modifications corrélatives/The Farm Products Marketing and Consequential Amendments Act*.

Le débat se poursuit.

Mardi 19 juin 2001

MM. PENNER (Emerson), DERKACH, HELWER, GERRARD, FAURSCHOU, PITURA et ENNS interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

La séance est levée à 17 h 40, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickers